

# 2022

## Rapport Financier



# SOMMAIRE

## BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- Bilan Actif – Bilan Passif page 3 à 4
- Compte de résultat page 5 à 6

## RÉSULTATS ET PROPOSITIONS AFFECTATIONS

- Résultats et propositions d'affectation page 8

## ANNEXES

- Principes comptables et méthodes de base pages 10 à 17
- Tableau des immobilisations page 18
- Tableau des amortissements page 19
- Variations Provisions et réserves page 20
- Tableau des créances et dettes page 21

# BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

**BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022**

ACTIF	Exercice N 2022			Exercice N-1 2021
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	68 453	68 453		
Autres Immobilisations incorporelles	287 987	278 523	9 464	15 697
Immobilisations Incorporelles en cours	95 273		95 273	31 000
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 083 253	60 239	1 023 014	800 752
Constructions	24 726 181	15 429 142	9 297 039	10 346 964
Installations techniques, matériel et outillage	4 317 839	3 525 013	792 826	843 214
Autres Immobilisations Corporelles	5 099 318	4 008 936	1 090 383	1 118 917
Immobilisations Corporelles en cours	15 959		15 959	17 830
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées à des participations	619 765		619 765	539 765
Autres titres immobilisés				
Prêts	673 328		673 328	659 422
Autres Immobilisations financières	283 787		283 787	284 910
<b>TOTAL I</b>	<b>37 386 145</b>	<b>23 370 307</b>	<b>13 900 838</b>	<b>14 658 469</b>
<b>Comptes de liaison (1)</b>				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et fournitures	70 953		70 953	87 799
Autres approvisionnements	80 149		80 149	26 763
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	42 963	3 811	39 151	35 206
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commande</b>	475		475	1 402
<b>Créances (2)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	2 608 668	1 916	2 606 752	2 168 908
Autres créances	212 780		212 780	117 272
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	6 346 461		6 346 461	6 640 866
<b>Disponibilités</b>	4 357 298		4 357 298	4 763 456
<b>Charges constatées d'avance</b>	56 114		56 114	29 374
<b>TOTAL III</b>	<b>13 413 335</b>	<b>5 727</b>	<b>13 770 134</b>	<b>13 871 047</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>TOTAL IV</b>		49 049	24 679
<b>Primes de remboursement des obligations</b>	<b>TOTAL V</b>		0	0
<b>Ecart de conversion (actif)</b>	<b>TOTAL VI</b>		0	0
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>50 849 538</b>	<b>23 376 034</b>	<b>27 720 022</b>	<b>28 554 195</b>

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou ce service, entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

2 819 532

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du code de l'action sociale et des familles.

**BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022**

<b>PASSIF</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	2 232 185	2 242 895
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	0	0
Dons et legs	2 592	2 592
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	0	0
<b>Réserves</b>		
Excédents affectés à l'investissement	255 149	349 648
Réserve de compensation		
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	2 536 823	2 561 410
Autres réserves	5 032 639	4 682 991
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 905 959	2 045 253
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-3 278 757	-3 206 477
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	0	0
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)</b>	-417 401	-285 211
<b>Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	0	0
<b>Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)</b>	0	0
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	498 465	871 848
<b>Provisions réglementées</b>		
Couverture du besoin en fonds de roulement	179 460	179 460
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations	668 969	756 101
Réserves des plus-values nettes d'actif	1 560 437	1 547 710
Immobilisations grevées de droits	0	0
<b>TOTAL I</b>	<b>11 176 519</b>	<b>11 748 220</b>
<b>Comptes de liaison</b>	0	0
<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provisions pour Risques</b>	1 149 709	1 184 542
<b>Provisions pour Charges</b>	1 683 558	1 770 282
<b>Fonds Dédiés</b>	639 523	711 792
<b>TOTAL III</b>	<b>3 472 790</b>	<b>3 666 615</b>
<b>Dettes</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)</b>	8 718 882	8 974 181
<b>Emprunts et dettes financières divers (3)</b>	0	1 400
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Redevables créditeurs</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)</b>	1 563 446	1 210 232
<b>Dettes sociales et fiscales</b>	2 563 576	2 734 114
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
<b>Autres dettes (5)</b>	219 344	213 968
<b>Produits constatés d'avance</b>	5 464	5 464
<b>TOTAL IV</b>	<b>13 070 713</b>	<b>13 139 360</b>
<b>Ecart de conversion (passif)</b>	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>27 720 022</b>	<b>28 554 195</b>
(1) Dont comptes 1201	0.00	
	et compte 1291 résultat	0.00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an	0.00	
	Dont à moins d'un an	1 210 232.00
(5) Dont fonds des majeurs protégés & tutelles aux prestations sociales		

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022**

<b>CHARGES</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Achats de marchandises</b>		
Variation de stock		
<b>Achats de matières premières et fournitures</b>	612 483	508 607
Variation de stock	16 846	12 329
<b>Achats d'autres approvisionnements</b>	56 736	45 910
Variation de stock	-53 386	-143
<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>	1 287 416	1 100 896
<b>Services extérieurs et autres</b>	9 652 006	9 264 621
<b>Impôts, taxes et versements assimilés :</b>		
- sur rémunérations	1 032 311	913 382
- autres	157 366	145 182
<b>Charges de personnel :</b>		
- salaires et traitements	9 864 699	8 998 440
- charges sociales	9 028 011	7 992 773
<b>Dotations aux amortissements et provisions :</b>		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	1 726 148	1 704 334
- des charges d'exploitation à répartir	3 348	7 784
<b>Dotations aux provisions :</b>		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation	58 527	132 312
<b>Autres charges</b>	99 897	180 454
<b>TOTAL I</b>	<b>33 542 408</b>	<b>31 006 881</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>		
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	157 545	158 015
<b>Différences négatives de change</b>		
<b>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		
<b>TOTAL II</b>	<b>157 545</b>	<b>158 015</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>Sur opérations de gestion</b>		
Exercice courant	29 111	84 257
Exercices antérieurs		
<b>Sur opérations en capital</b>	763	9 896
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions :</b>		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		4 433
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	15 384	22 691
- dotations aux autres provisions réglementées		
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	109 233	151 471
<b>Impôts sur les sociétés</b>		
<b>TOTAL III</b>	<b>154 491</b>	<b>272 749</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>33 854 444</b>	<b>31 437 645</b>
<b>RESULTAT CREDITEUR = Excédent</b>		
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	<b>33 854 444</b>	<b>31 437 645</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022**

<b>PRODUITS</b>	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Ventes de marchandises</b>		
<b>Production vendue :</b>		
- prestations de services	3 458 846	2 997 553
- divers	1 054 768	996 887
<b>Production stockée ou déstockage de production</b>	3 945	-7 830
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Dotations et produits de tarification</b>	20 807 603	19 028 212
<b>Subventions d'exploitations et participations</b>	220 716	274 512
<b>Reprises sur amortissements et provisions</b>	180 084	264 232
<b>Transferts de charges</b>	242 491	368 027
<b>Autres produits</b>	6 940 055	6 556 788
<b>TOTAL I</b>	<b>32 908 508</b>	<b>30 478 382</b>

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>De participations et des immobilisations financières</b>		
<b>Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers</b>	80 939	117 209
<b>Reprises sur provisions</b>		
<b>Transferts de charges</b>		
<b>Différences positives de change</b>		
<b>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		
<b>TOTAL II</b>	<b>80 939</b>	<b>117 209</b>

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Sur opérations de gestion</b>	72 320	283 257
- exercices antérieurs		
<b>Sur opérations en capital</b>	104 969	88 670
<b>Reprises sur provisions :</b>		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	60 865	61 235
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	1 250	639
- reprises sur autres provisions		
<b>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</b>	139 146	123 042
<b>Transferts de charges</b>		
<b>TOTAL III</b>	<b>447 596</b>	<b>556 843</b>

<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>33 437 043</b>	<b>31 152 434</b>
<b>RESULTAT DEBITEUR = Déficit</b>	<b>417 401</b>	<b>285 211</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	<b>33 854 444</b>	<b>31 437 645</b>

# PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS



## Résultats Comptables et Administratifs 2022

### Propositions d'affectation des Résultats Administratifs

Année 2022	Résultats administratifs à affecter *	Report à nouveau	Réserve
<b><i>Soumis à la seule approbation de l'Assemblée Générale</i></b>			
Vie Associative	-25 008		-25 008
Siège	-197 788	-197 788	
Esatco Saint Nazaire	-52 958	-52 958	
Esatco Guérande	32 215	32 215	
Esatco Pontchâteau	149 938	149 938	
<b>Résultat Gestion non contrôlée</b>	<b>-243 539</b>	<b>-218 531</b>	<b>-25 008</b>
<b><i>Gestion contrôlée ARS</i></b>			
IME	-30 894	-30 894	
SESSAD	103 801	103 801	
FAM Beauséjour	82 260	82 260	
Esatco Saint Nazaire	-96 810	-96 810	
Esatco Guérande	74 738	74 738	
Esatco Pontchâteau	79 497	79 497	
EMM	-43 706		-43 706
Samsah	36 541	36 541	
<b>Résultat Gestion ARS</b>	<b>205 427</b>	<b>249 133</b>	<b>-43 706</b>
<b><i>Gestion contrôlée CD</i></b>			
Beauséjour	-265 627	-265 627	
Kergestin	26 608	26 608	
C Rozic	-120 449	-120 449	
La Source de Guidas	-17 534	-17 534	
G Fauré	12 035	12 035	
SA-Esat Océanis	37 157	37 157	
SA-Esat Brivet	12 474		12 474
SA-Esat Saillé	17 454		17 454
Samsah	28 329	28 329	
PFRA	-3 034	-3 034	
<b>Résultat Gestion CD</b>	<b>-272 587</b>	<b>-302 515</b>	<b>29 928</b>

\* résultat avant accord des autorités de tarification

# ANNEXES

# Apei Ouest 44

L'Apei Ouest 44 est une Association de parents, qui s'est fixée pour mission générale d'aider, d'accompagner et de promouvoir les personnes en situation de handicap mental ainsi que leur famille.

## Notre histoire

En 1959, sous l'impulsion de parents ayant un enfant porteur d'un handicap mental et se trouvant confrontés à une situation à laquelle la collectivité ne donne pas de réponse, l'association « Les Papillons Blancs de Saint-Nazaire » voit le jour. En 1960, la création de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés, Unapei, structure le mouvement. L'association Les Papillons Blancs de Saint-Nazaire y adhère et porte aujourd'hui le nom issu du mouvement national, Apei Ouest 44.

## Buts et moyens d'actions

Comme le mentionne les statuts de l'association en son article 2, l'association a pour buts :

- D'apporter aux personnes en situation de handicap et à leurs parents l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, de développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité ;
- De favoriser l'accueil et l'écoute des parents et assurer leur pleine participation à la vie associative et à la vie des établissements et structures au sein des instances qui y sont constituées ;
- De mettre en œuvre les moyens nécessaires pour favoriser l'expression des besoins et la pleine participation de la personne en situation de handicap. A ce titre, l'Association met en œuvre les moyens pour permettre cette participation, notamment au sein de ses différentes instances associatives ;
- De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique ou intellectuel des personnes en situation de handicap et au plein exercice de leur citoyenneté ;
- De promouvoir et, si nécessaire, gérer tous établissements, services ou dispositifs d'accompagnement indispensables ou nécessaires pour favoriser leur plein épanouissement, par l'éducation, la formation, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès au logement, l'organisation de leurs loisirs et l'accès à la culture et aux sports et, plus généralement, à tous les dispositifs de droit commun et notamment la santé ;
- De défendre les intérêts moraux, matériels et financiers des personnes en situation de handicap et de leurs parents, auprès des élus, des pouvoirs publics et du grand public.

## Ethique et Valeurs

La dignité des personnes handicapées, le respect de leur expression propre et de leur citoyenneté sont des valeurs portées par l'Apei Ouest 44.

L'Association recherche et développe la solidarité entre les familles, les parents et les amis des personnes accompagnées, qui sont leurs premiers soutiens.

L'Association privilégie l'action collective. Elle recherche et développe les conditions de collaborations harmonieuses entre les bénévoles et les professionnels, encourage l'initiative et la créativité de chacun ; elle agit avec tolérance et indépendance.

Tous les établissements et services de l'Association s'inscrivent dans une démarche de prévention et de bienveillance.

## PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les présents comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 24 avril 2023.

L'annexe complète et commente le bilan et le compte de résultat pour toute information jugée significative concernant :

1. les principes comptables et les méthodes de base.
2. les informations complémentaires.

### **1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE**

Les comptes de l'exercice 2022 ont été élaborés et présentés conformément à l'article R.314-81 du code de l'action sociale et des familles (CASF). Cet article précise les références à partir desquelles la liste des comptes du plan comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés doit être établie.

Les comptes annuels de l'exercice 2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement ANC 2019-04 relatifs aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Son originalité tient en ce qu'elle est composée à partir de nomenclatures existantes :

- **Plan comptable des établissements publics sociaux et médico-sociaux**, couramment désigné M 22 (1) à l'exception des comptes et subdivisions listés ci-dessous.
- **Plan comptable des associations et fondations** (2) : pour les comptes et subdivisions qui suivent, pour lesquels continuent de s'appliquer les dispositions des règlements n° 99-01 et 99-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC) :
  - ✓ Comptes de capitaux 102, 103 et 105
  - ✓ Comptes de réserves 1062 et 1063
  - ✓ Comptes de reports à nouveau 115
  - ✓ Compte de provisions réglementées 143, 144, 146, 147 et 148
  - ✓ Comptes 1688
  - ✓ Compte de liaison 18
  - ✓ Comptes de fonds dédiés 19
  - ✓ Comptes de la classe 5
  - ✓ Comptes de quote-part des frais de siège social 6556 et 6557.
- **Quelques comptes spécifiques** s'ajoutent à ces deux plans de référence : en particulier les provisions réglementées destinées à la couverture du BFR, celles relatives au renouvellement des immobilisations ou celles des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif immobilisé.
- **Plan comptable général** pour les comptes non-prévus aux nomenclatures ci-dessus.

Combinant le nécessaire respect du plan comptable des associations et fondations et la précision des comptes adaptés aux activités sociales et médico-sociales de la M22, les comptes sont applicables à tous les établissements ou services sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif relevant de l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles, et à leurs organismes gestionnaires.

Sa mise en œuvre implique une harmonisation plus forte des listes de comptes applicables aux établissements publics et privés.

Les principes suivants ont été respectés :

- prudence,
- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

(1) Arrêté interministériel du 31 décembre 2010 (JO du 22 janvier 2011).

(2) Arrêté interministériel du 8 avril 1999 (JO du 4 mai 1999).

## **2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Comme l'an passé, il existe, au plan associatif, une politique de gestion transversale concrétisant les notions d'entité associative, d'employeur unique et permettant de traiter de manière homogène des problématiques générales.

Chaque année, les travailleurs d'Esat pouvaient bénéficier d'un intéressement sur l'excédent global par le biais de chèque CADHOC.

Cette année, le résultat global des 3 Esat est de 129 195€.

### **2-1 - Amortissements par composants :**

L'exercice 2022 tient compte de la comptabilisation des amortissements par composants selon la réforme des actifs (règlement du CRC n° 99-03). Cette méthode engendre un impact financier de 75 928 € sur le résultat comptable.

Ces amortissements excédentaires non financés sont affectés au compte 115 921 « amortissements comptables excédentaires différés ». Ce compte sera repris quand les dotations aux amortissements deviendront inférieures au budget accepté.

### **2-2 - Congés payés :**

Les droits pour congés à payer acquis par chaque salarié constituant une obligation pour l'employeur, doivent être constatés au passif du bilan à la clôture de l'exercice. Le résultat comptable 2022 intègre la variation 2021-2022 pour un montant de 87 424 €.

### **2-3 – Report à nouveau :**

Le report à nouveau déficitaire du bilan est décomposé de la façon suivante :

- Report à nouveau (gestion non contrôlée) 1 905 959 €
- Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables -320 123 €
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs -1 035 234 €
- Dépenses non opposables au tiers financeurs -2 055 563 €

## 2-4 – Evolution de l'actif de l'association :

### 2-4-1- Actif immobilisé

L'actif net diminue de 642 K€ et l'actif brut augmente de 1 077 K€ (36 508 K€ en 2021 contre 37 386 K€ en 2022). Les principales variations concernent :

- Terrain : +220 000€, acquisition d'un terrain sur la commune de Pontchâteau
- Installations techniques, matériel et outillage : -1 050 K€, amortissements du matériel

### 2-4-2- Actif circulant

L'évolution est de -463 K€, les principales variations sont les suivantes :

- Créances et comptes rattachés : +438 K€
- Valeurs mobilières de placement et disponibilités -1 063 K€

Créances : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2-5 – Mode et durée d'amortissement :

Désignation	Mode	Durée
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>		
- Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	de 2 à 5 ans
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>		
- Terrains		
- Constructions	Linéaire	de 20 à 30 ans
- Installations techniques, matériels et outillage industriels	Linéaire	de 8 à 15 ans
- Autres immobilisations corporelles	Linéaire	de 5 à 10 ans
- Immobilisations en cours		

## Méthodes de comptabilisation des immobilisations

- Immobilisations incorporelles : Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées. Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts

d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

- Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées. Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

- Immobilisations financières : Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement : Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### 2-6 – Détail des charges constatées d'avance :

Désignation	Exploitation	Financier	Except.
Maintenance, informatique, Assurance, locations	56 114		
<b>Totaux</b>	<b>29 374</b>		

#### 2-6 – Détail des produits constatés d'avances :

Désignation	Exploitation	Financier	Except.
Remboursement sinistre perçu, travaux programmés en 2022	5 464		
<b>Totaux</b>	<b>5 464</b>		

#### 2-7 – Détail des charges à payer :

Désignation	Exploitation	Financier	Except.
Divers	27 482		
Charges sociales sur congés	251 433		
Congés à payer et CET	907 233		
Intérêts courus		6 400	
<b>Totaux</b>	<b>1 186 148</b>	<b>6 400</b>	

## 2-8 – Détail des produits à recevoir :

Désignation	Exploitation	Financier	Except.
Remboursement formations	101 423		
Intérêts courus à recevoir		362 526	
<b>Totaux</b>	<b>101 423</b>	<b>362 526</b>	

## 2-9 – Détail des fonds dédiés :

Financiers	Type de ressources	Objet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restant à engager à la clôture de l'exercice
Opérations Brioches	Don	Activités associatives	14 693	2 900	11 793
Unapei	Subvention	Baluchonnage	4 018	4 018	0
ARS	Dotation	Accompagnement exceptionnel	18 686	0	18 686
Fondation Orange	Don	Projet numérique	1 780	0	1 780
CD	Dotation	Aléas d'investissement	18 686	0	258 685
ARS	Dotation	Formation et stage (IME)	19 679	0	19 679
ARS	Dotation	Sessad de proximité	188 275	79 494	108 781
ARS	Dotation	RAPT	59 780	9 294	50 486
CD	Dotation	Handéo	8 500	8 100	400
CD	Dotation	Supervision Accompagnement	60 000	0	60 000
ARS	Dotation	Séjour de la santé	48 424	48 424	0
ARS	Dotation	Fragilité RH	20 622	20 622	0
CD/ARS	Subvention	Communauté 360°	3 520	0	3 520
ARS	Dotation	QVT Esat	40 000	0	40 000
ARS	Subvention	ESMS Numérique	65 713	0	65 713

## 2-10 – Provisions pour départ en retraite :

L'association comptabilise les provisions pour départ en retraite des salariés partant en retraite dans les 5 prochaines années.

Le solde de cette provision au bilan au 31 décembre 2022 est de 545 400 €.

L'association a également souscrit des contrats de gestion des indemnités de fin de carrière auprès de CNP ASSURANCES pour les établissements employant du personnel salarié. La valeur couverte au 31 décembre 2022 s'élève à 316 884 €.

L'association applique la convention collective du 15 mars 1966 des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées. Cette convention collective prévoit le versement des indemnités suivantes en cas de départ à l'âge normal de la retraite :

Ancienneté	≥ 10 ans dans l'entreprise	≥ 15 ans dans la branche	≥ 25 ans dans la branche
Indemnité	1 mois	3 mois	6 mois

## 2-11 – Emprunts :

### 2-11-1 Détail des emprunts :

	Valeur début d'exercice	Souscrits dans l'exercice	Remboursé en fin d'exercice	Valeur en fin d'exercice
Emprunts auprès des établissements de crédit	8 907 996	220 000	847 524	8 280 472
<b>TOTAUX</b>	<b>8 907 996</b>	<b>220 000</b>	<b>847 524</b>	<b>8 280 472</b>

### 2-11-2 Sûretés réelles sur biens acquis par emprunt

Banque	Etablissement	Montant du prêt	date contrat	Sûreté	Montant
Crédit Mutuel	La Source de Guidas	460 000 €	juin 2011 - revu déc. 2016	Nantissement contrat de capitalisation	210 000 €
Crédit Mutuel	Esat Brivet	800 000 €	déc. 2016	Nantissement contrat de capitalisation	800 000 €
BPGO	Esat Brivet	220 000	Juin 2022	Nantissement contrat capitalisation	100 000 €

### 2-11-3 Garanties Reçues

Banque	Etablissement	Montant du prêt	date contrat	Garantie	Montant
Crédit Coopératif	IME	2 346 000 €	décembre 2006	Commune Saint Nazaire 50%	1 173 000 €
Crédit Coopératif	IME	2 346 000 €	décembre 2006	Sogama garantie 50 %	1 173 000 €
Crédit Mutuel	Esat Saillé	2 300 000 €	juillet 2010	Commune Guérande 50 %	1 150 000 €
Crédit Foncier	La Source de Guidas	4 000 000 €	mai 2010	Commune Saint Gildas des Bois 50 %	2 000 000 €
Crédit Foncier	La Source de Guidas	4 000 000 €	mai 2010	département Loire Atlantique 50 %	2 000 000 €
Caisse d'Epargne	Esat Brivet	900 000 €	Mars 2013	Commune Pontchâteau 50 %	450 000 €
BPA	Esat Brivet	1 500 000 €	Janvier 2017	Commune Pontchâteau 50 %	750 000 €
CE	Association	500 000€	Août 2019	Commune Saint Nazaire 50%	250 000 €
CE	Association	1 300 000€	Août 2019	Commune Saint Nazaire 50%	650 000 €

## 2-12 – Autres informations - Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants :

En vertu de l'article 20 de la loi n° 2005-586 du 23 mai 2006, nous portons à votre connaissance que les montants des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élèvent à 289 201€ en 2022.

## 2-13 – Honoraires Commissaire aux Comptes :

En 2022, l'association a versé à la Société de Commissariat aux Comptes Marion la somme de 15 120 € pour la mission légale de commissariat aux comptes, le contrôle des comptes, l'établissement du rapport sur les comptes annuels et du rapport.

## 2-14 – Effectif de l'Association :

L'effectif CDI au 31 décembre 2022 est de 329.9 etp pour 353 personnes physiques contre 299.9 etp pour 345 personnes physiques en 2021.

## 2-15 – Contributions volontaires :

L'association a décidé de ne pas mentionner la valorisation des contributions volontaires en raison de l'absence d'outils permettant de les évaluer avec une fiabilité suffisante.

## 2-16 – Évènements significatifs de l'exercice et postérieurs à la clôture :

L'année 2022 présente un résultat comptable déficitaire de 417 000€ provenant essentiellement des ESMS financés par le CD.

Cette année fut le déploiement de la revalorisation des rémunérations dans le cadre des Accords Laforcade avec une prise en charge partielle de cette hausse par nos financeurs.

Les coûts économiques de nos différents achats augmentent fortement, en parallèle, nos activités dans les Esat progressent pour retrouver une situation quasi identique à celle d'avant Covid.

L'association a acquis 4 000 parts pour 80 000€ de la SCIC HAPI COOP au cours de l'exercice 2022. Sa participation totale se porte donc désormais à 105 000€ soit 5250 parts.

## 2-17 – Participations détenues par l'association :

Participations	Capital	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs nettes comptables des titres détenus	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats	Observations
SAPRENA Siren :342904364	5 404 596 €	9.25 %	500 004 €	14 019 806 €	-1 308 254 €	Chiffres à la clôture du 31.12.2021
ETTIC Siren : 853102259	146 100 €	6.84 %	10 000 €	17 972 700 €	103.49 €	Chiffres à la clôture du 31.12.2021
HAPI COOP Siren : 891491516	790 100 €	13.28 %	105 000 €	2 833 €	687 €	Chiffres à la clôture du 31.12.2021

**CONSOLIDATION APEI OUEST 44**  
**Tableau des Immobilisations**

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022	Investissements cumulés au 31 décembre 2021	Investissements 2022	Diminutions résultant des Sorties	Investissements cumulés au 31 Décembre 2022
--------------------------------------	---	-------------------------	---	---

**Immobilisations incorporelles**

Frais d'établissement	68 453			68 453
Frais de recherche et de développement	4 530			4 530
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques	283 457			283 457
Fonds commercial				
- dont droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	31 000	64 273	64 273	31 000
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>387 441</b>	<b>64 273</b>	<b>64 273</b>	<b>387 441</b>

**Immobilisations corporelles**

Terrains	795 782	223 410		1 019 192
Agencements et aménagements des terrains, plantations	64 061			64 061
Constructions	24 668 169	58 012		24 726 181
Installations, matériel et outillage techniques	4 184 340	150 655	17 156	4 317 839
Autres immobilisations corporelles	4 906 935	227 928	35 545	5 099 318
Immobilisations corporelles en cours	17 830	8 596	10 467	15 959
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>34 637 117</b>	<b>668 600</b>	<b>63 167</b>	<b>35 242 550</b>

**Immobilisations financières**

Participations	539 765	80 000		619 765
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	774 422	41 406	27 500	788 328
Autres immobilisations financières	284 910	47	1 169	283 787
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>1 599 097</b>	<b>121 453</b>	<b>28 669</b>	<b>1 691 881</b>

<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>36 623 655</b>	<b>854 326</b>	<b>156 109</b>	<b>37 321 872</b>
------------------------------	-------------------	----------------	----------------	-------------------

**CONSOLIDATION APEI OUEST 44**  
**Tableau des amortissements**

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022	Amortissements cumulés au 31/12/2021	Dotations de l'exercice 2022	Diminutions résultant des sorties de l'exercice 2022	Amortissements cumulés au 31/12/2022
--------------------------------------	--	---------------------------------	--	--

**Amortissements des immobilisations incorporelles**

Frais d'établissement	68 453			68 453
Frais de recherche et de développement	3 605	390		3 995
Contributions aux investissements communs des GHT	0	0		0
Concessions et droits similaires, brevets, licences,	268 686	5 843	0	274 529
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0

**Amortissements des immobilisations corporelles**

Terrains	0	0	0	0
Agencements et aménagements des terrains,	59 091	1 148	0	60 239
Constructions sur sol propre	11 503 021	914 654	0	12 417 675
Constructions sur sol d'autrui	2 818 185	193 282	0	3 011 467
Installations, matériel et outillages techniques	3 341 126	218 648	34 761	3 525 013
Autres immobilisations corporelles	3 788 018	279 231	58 313	4 008 936

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>21 850 186</b>	<b>1 613 196</b>	<b>93 074</b>	<b>23 370 308</b>
----------------------	-------------------	------------------	---------------	-------------------

**CONSOLIDATION APEI OUEST 44**
**Tableau des provisions, dépréciations, fonds dédiés et réserves de compensation**

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022	Montant au 31/12/2021	Dotations de l'exercice 2022	Reprises de l'exercice 2022	Montant au 31/12/2022
<b>Réserves de compensation</b>				
Des déficits d'exploitation	811 760	76 233	81 031	806 961
Des charges d'amortissement	20 000			20 000
<b>Provisions réglementées</b>				
Destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement	179 460			179 460
Pour renouvellement des immobilisations	756 101		87 132	668 969
Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actif (ESSMS privés)				
Amortissements dérogatoires				
Provision spéciale de réévaluation (ESSMS privés)				
Plus-values réinvesties (ESSMS privés)				
Autres provisions réglementées				
<i>dont provisions réglementées pour produits financiers (ESSMS privés)</i>	1 547 710	13 711	984	1 560 437
<i>dont réserves des plus values nettes d'actif immobilisé (ESSMS privés)</i>				
<i>dont réserves des plus values nettes d'actif circulant (ESSMS privés)</i>	1 547 710	13 711	984	1 560 437
<b>Provisions</b>				
Provisions pour risques	1 184 542	52 544	87 376	1 149 709
Provisions pour pensions et obligations similaires (ESSMS privés)	0	0	0	0
Provisions pour impôts (ESSMS privés)	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations (ESSMS privés)	0	0	0	0
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	1 205 951		36 044	1 169 907
Autres provisions pour charges	564 331		50 680	513 651
<b>Dépréciations</b>				
Dépréciation des immobilisations	0	0	0	0
Dépréciation des stocks et en-cours	3 811			3 811
Dépréciation des comptes de tiers	1 879	36		1 916
Dépréciation des comptes financiers	0	0	0	0
<b>Fonds dédiés ou reportés (établissements privés uniquement)</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0	0	0
Fonds dédiés sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS	69 047		69 047	
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	636 312	91 840	93 189	634 963
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	6 433		1 873	4 560
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 987 338</b>	<b>234 363</b>	<b>507 357</b>	<b>6 714 344</b>

**CONSOLIDATION APEI OUEST 44 - État des échéances des Dettes et des Créances**

CREANCES (a)	Montant brut au 31/12/2022	Échéances		DETTES (b)	Montant brut au 31/12/2022	Échéances	
		à 1 an au +	à + d'1 an			à 1 an au +	à + d'1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>							
Créances rattachées à des participations	619 765	619 765	0	Emprunts obligataires convertibles (1)	0		
Prêts (1)	788 328	788 328	0	Autres emprunts obligataires (1)	0		
Autres immobilisations financières	283 787	283 787	0	Emprunts-dettes auprès des établissts de crédits (1)	8 744 982	8 744 982	
				Emprunts et dettes financières divers (1)	88 900	88 900	
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			0				
Créances clients et comptes rattachés	2 608 668	2 608 668	0	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 563 446	1 563 446	
Autres créances clients	101 899	101 899	0	Personnel et comptes rattachés	1 202 256	1 202 256	
Personnel et comptes rattachés	1 960	1 960	0	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 229 844	1 229 844	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 000		0	Etat et autres collectivités publiques	131 476	131 476	
Etat et autres collectivités publiques	105 921	105 921	0	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	
Autres			0	Autres dettes	219 344	219 344	
Charges constatées d'avance	56 114	56 114	0	Produits constatés d'avance	5 464	5 464	
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>4 569 443</b>	<b>4 566 443</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>13 185 713</b>	<b>13 185 713</b>	<b>0</b>

(1) Montants des prêts accordés en cours d'exercice  
(1) Montants des prêts récupérés en cours d'exercice

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice